

Tableau de bord économie-emploi

en Provence - Alpes - Côte d'Azur

AU 01.06.2020



l'opcommerce
Opérateur de compétences



Préambule

Depuis le 1^{er} avril 2019, les OPCO sont chargés d'accompagner la formation professionnelle des salariés, en région comme au plan national. Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. C'est pour les aider dans le développement de leurs nouvelles missions ainsi que leur écosystème en transformation que l'ORM a réalisé ce tableau de bord synthétique. Cet outil permet de dresser, pour chaque OPCO, un portrait régional des établissements et des salariés entrant dans leur champ d'intervention.

TABLEAU 1 CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Bricolage

Commerce à distance

Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)

Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie

Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie, produits laitiers

Commerces de détail non alimentaires

Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager

Commerce succursaliste de la chaussure

Commerce succursaliste de l'habillement

Coopératives de consommateurs

Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie

Entreprises de la filière Sports-Loisirs

Grands magasins et magasins populaires

Import-export

Jardineries et graineteries

Négoce de l'ameublement

Optique-lunetterie de détail

Papeterie et fournitures informatiques

Professions de la photographie

Source : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

OPCA préfigureurs

Forco.

Source : Centre info – Ressources de la formation.



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Tranches d'effectifs salariés

Source : _

En attente d'informations, en cours de transmission par l'OPCO.

28 800

établissements employeurs
dans les activités économiques
couvertes totalement ou
partiellement par l'OPCO

- 2 %

d'établissements entre 2007 et 2018
dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

La région concentre

9 %

des établissements
employeurs de la France

Source : Acoff/Urssaf - Base Sequoia -
Établissements employeurs du secteur privé
(hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés
des particuliers employeurs) et effectif salarié associé
au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.

64 %

des établissements
comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Source : Insee - DADS 2015 - Traitement ORM.



LES SALARIÉS

TABLEAU 3 LISTE DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET EFFECTIFS SALARIÉS

Branche professionnelle	Effectifs salariés	Dynamique d'emploi
Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)	147 382	+ 14 %
Coopératives de consommateurs	61 428	+ 11 %
Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie, produits laitiers	33 045	+ 24 %
Papeterie et fournitures informatiques	27 202	- 11 %
Import-export	23 719	- 5 %
Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager	21 868	0 %
Négoce de l'ameublement	20 989	+ 6 %
Commerce succursaliste de l'habillement	15 646	+ 3 %
Commerces de détail non alimentaires	13 313	+ 5 %
Entreprises de la filière Sports-Loisirs	11 375	+ 4 %
Optique-lunetterie de détail	7 951	+ 9 %
Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie	6 747	+ 4 %
Bricolage	5 969	+ 6 %
Professions de la photographie	5 255	- 2 %
Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie	4 420	- 27 %
Grands magasins et magasins populaires	2 936	- 3 %
Commerce succursaliste de la chaussure	2 223	- 10 %
Jardineries et graineteries	1 897	- 10 %
Commerce à distance	1 658	+ 52 %

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019 ; Centre info - Ressources de la formation ; Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.
Note de lecture : Les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par la branche professionnelle Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros) comptent 147 382 salariés en région. Ces emplois ont connu une évolution de + 14 % entre 2007 et 2018.

198 600

salariés dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

+ 4 %

d'emploi entre 2007 et 2018 dans ces activités (+ 5 % tous secteurs)

La région concentre

7 %

des emplois salariés

Source : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

TABLEAU 4 LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension ?
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	15 834	15 %	
Caissiers	14 332	13 %	
Maîtrise des magasins	11 583	11 %	
Vendeurs généralistes	11 530	11 %	
Attachés commerciaux	8 418	8 %	
Employés de libre service	6 281	6 %	
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	6 023	6 %	
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	5 885	5 %	
Vendeurs en produits alimentaires	5 016	5 %	
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	4 954	5 %	
Conducteurs et livreurs sur courte distance	4 471	4 %	
Agents administratifs divers	4 257	4 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	3 501	3 %	
Conducteurs routiers	3 383	3 %	
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	3 335	3 %	
Total	-	64 %	-

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence ; ORM – *Les Métiers en tension structurelle en région*, tomes 1 et 2, « Grand angle », n° 11 et 13 – Traitement ORM.

Métier en tension structurelle.

Note de lecture : Le métier de Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels relève totalement ou partiellement de l'Opcommerce. Ce métier compte 15 834 salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit 15 % des effectifs associés à l'OPCO.

TABLEAU 5 LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

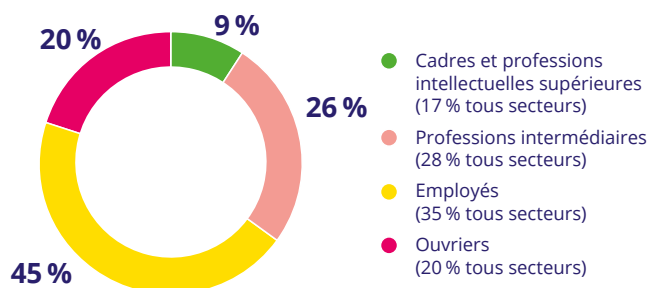
Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	++	non	oui
Caissiers	++	non	oui
Maîtrise des magasins	+	oui	non
Vendeurs généralistes	+	non	oui
Attachés commerciaux	++	oui	non
Employés de libre service	++	non	oui
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	+	non	non
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	++	oui	oui
Vendeurs en produits alimentaires	++	non	oui
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	++	non	non
Conducteurs et livreurs sur courte distance	++	oui	non
Conducteurs routiers	++	oui	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Cadres des magasins	+	non	non
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	+	non	non
Électriciens du bâtiment	+	oui	non
Employés de la comptabilité	++	non	non
Professions intermédiaires commerciales	+	oui	non

Sources : Pôle emploi, Crédoc – BMO 2019 – Traitement ORM ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement ORM.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés *a priori* difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

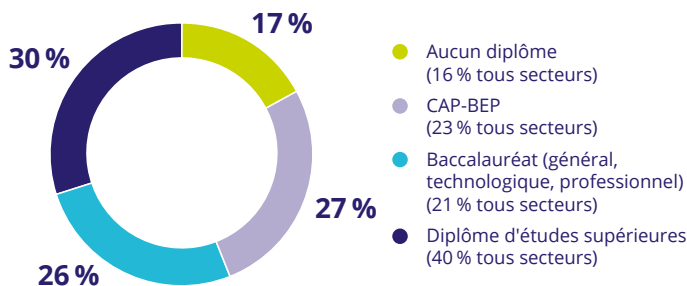
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS ET DES SALARIÉS

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



Source : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence – Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence – Traitement ORM.

89 %

des salariés occupent
un emploi sans limite de durée
(85 % tous secteurs)

81 %

des salariés sont à temps complet
(82% tous secteurs)

50 %

de femmes
(51 % tous secteurs)

26 %

de personnes de moins de 30 ans
(19 % tous secteurs)

24 %

de personnes de 50 ans ou plus
(30 % tous secteurs)

Source : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence – Traitement ORM.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Ce tableau de bord présente, à l'échelle régionale, les données statistiques correspondant aux activités économiques (au niveau détaillé des NAF 732) et aux métiers (au niveau détaillé des FAP 225) totalement ou partiellement couverts par l'Opcommerce. Cet outil est décliné pour les 11 OPCO agréés par le ministère en charge du Travail.

Selon la source utilisée, il mobilise comme « clef d'entrée » les identifiants des conventions collectives (IDCC) ou branches professionnelles, entrant dans le champ d'application de l'OPCO ; ou les codes NAF 732, désignés par les branches dans les conventions collectives dont elles sont signataires.

Les effectifs salariés comme le nombre d'établissements peuvent toutefois être surestimés, au regard de ceux adhérents actuellement à l'OPCO.

Ceci résulte principalement de deux facteurs :

- Un certain nombre d'entreprises n'adhèrent aujourd'hui à aucune branche professionnelle et à aucun OPCO. Compte tenu de fortes incitations des pouvoirs publics, ce nombre tend toutefois à se réduire. Ces entreprises sont néanmoins prises en compte ici.
- Compte tenu de leur caractère transversal dans l'économie nationale et régionale, certaines activités économiques (comme, par exemple, le tourisme ou l'aide à domicile) relèvent de plusieurs branches professionnelles voire de plusieurs OPCO, sans qu'une pondération satisfaisante ne puisse être établie. Les données correspondantes sont donc prises en compte intégralement pour chaque OPCO concerné. Ceci entraîne une impossibilité statistique de sommer les données issues des 11 tableaux de bord pour recomposer l'emploi et le tissu économique régional.

Par ailleurs, certaines branches ne renvoient officiellement à aucun code NAF dans les textes conventionnels. Ceci conduit, à l'inverse, à les sous-estimer statistiquement dans le présent outil.